



Projet d'aménagement hydroélectrique sur la
rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim

6211-09-060

Le 8 avril 2013

Mme Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Service de la coordination et du soutien aux commissions
Bureau d'audiences publiques en environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon Saint-Joachim, sur la
 rivière Sainte-Anne du Nord
 Réponse à la demande d'information DQ11**

Madame Boutin,

La présente est en réponse à la demande d'information complémentaire DQ11 qui nous fut transmise le 4 avril dernier.

Vous trouverez en attache les documents suivants :

- Lettre d'intention d'octroi des forces hydrauliques du MRNF datée du 24 février 2010 pour le projet Hydro-Canyon Saint-Joachim;
- Correspondance du MRNF datée du 11 février 2011 renouvelant la lettre d'intention d'octroi des forces hydrauliques;
- Correspondance du MRNF datée du 30 mai 2012 renouvelant la lettre d'intention d'octroi des forces hydrauliques.

En espérant que la présente réponde à la demande de la Commission, veuillez recevoir, Madame Boutin, nos salutations les plus distinguées.



Simon Gourdeau
Chargé de Projet

- p.j. : - Lettre d'intention du MRNF du 24 février 2010
 - Lettre du MRNF du 11 février 2011
 - Lettre du MRNF du 30 mai 2012

- MRC de la Côte-de-Beaupré, 3 rue de la Seigneurie, Château-Richer, Qc, G0A 1N0
- Municipalité de Saint-Joachim, 172 rue de l'Église, Saint-Joachim, Qc, G0A 3X0
- Bureau de Projet, 1555, rue Peel, Bureau 1100, Montréal, Qc, H3A 3L8

Direction générale de l'électricité

Le 24 février 2010

Monsieur Marc Dubeau
Maire
172, rue de l'Église
Saint-Joachim (Québec) G0A 3X0

Monsieur Pierre Lefrançois
Préfet
3, rue de la Seigneurie
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

**Objet : Lettre d'intention
Projet d'aménagement hydroélectrique au site Chute Sainte-Anne**

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons l'intention du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) de recommander au gouvernement du Québec l'octroi des forces hydrauliques du site mentionné en objet.

L'octroi est conditionnel à l'obtention de toutes les autorisations requises pour la réalisation de votre projet de petite centrale hydroélectrique et au respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que tous les droits nécessaires pour l'exploitation.

De plus, cette lettre d'intention est valide pour un an et elle prend effet à compter de la date indiquée à la présente. Elle pourra être renouvelée par le MRNF pour une durée maximale d'un an, et ce, sur demande écrite du promoteur devant être acheminée à la Direction de la production d'électricité quatre semaines avant le 21 février 2011.

Toutefois, la présente lettre d'intention ou son renouvellement devient nulle et sans effet pour les projets de petites centrales hydroélectriques qui n'auront pas été sélectionnés dans le cadre du programme d'achat d'Hydro-Québec (PAE 2009-01) ou qui n'auront pas participé à ce programme.

verso

Si vous désirez d'autres renseignements, nous vous invitons à communiquer avec M. Daniel Deschênes, directeur de la production d'électricité, au numéro 418 627-6386, poste 8001 ou daniel.deschenes@mrfn.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

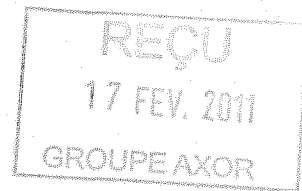
Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Paquette', enclosed within a large, hand-drawn oval.

René Paquette

RP/SL/mt

c. c. M^{me} Line Drouin, directrice régionale, DGR-03, MRNF
M. Simon Gourdeau, Groupe Axor



Le 10 février 2011

Monsieur Bertrand Lastère
Administrateur
Société Hydro-Canyon Saint-Joachim
1950, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E7

**Objet : Lettre d'intention
Projet d'aménagement hydroélectrique au site
Chute Sainte-Anne**

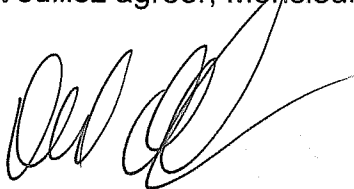
Monsieur,

Nous prenons note de l'intention de la Société Hydro-Canyon Saint-Joachim de se prévaloir de l'option de renouvellement de la lettre d'intention prévue au processus d'octroi, et ce, pour le site de Chute Sainte-Anne, sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord.

Par conséquent, la lettre d'intention du 24 février 2010 est renouvelée pour une période additionnelle d'un an à compter de la date de sa signature.

Si vous désirez d'autres renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné au 418 627-6386, poste 8001 ou par courriel à daniel.deschenes@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Daniel Deschênes
Directeur de la production d'électricité

DD/AM/mt

c. c. M^{me} Line Drouin, directrice régionale, DGR-03, MRNF

Le 30 mai 2012

Monsieur Bertrand Lastère
Administrateur
Société Hydro-Canyon Saint-Joachim
1555, rue Peel, bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 3L8

**Objet : Lettre d'intention
Projet d'aménagement hydroélectrique
Chute Sainte-Anne**

Monsieur,

Nous prenons note de l'intention de la Société Hydro-Canyon Saint-Joachim de se prévaloir de l'option de renouvellement de la lettre d'intention prévue au processus d'octroi, et ce, pour le site de Chute Sainte-Anne, sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord.

Aussi, nous sommes d'accord pour renouveler la lettre d'intention émise le 24 février 2010 dans le cadre du Programme d'achat d'électricité de 150 MW provenant de centrales hydroélectriques de 50 MW et moins d'Hydro-Québec (PAE-2009-01).

Toutefois, nous vous rappelons que cette lettre d'intention n'est valide que pour le projet présenté dans le cadre du programme mentionné précédemment. Elle devient donc nulle et sans effet pour tout projet qui n'aura pas fait l'objet d'un contrat d'achat avec Hydro-Québec selon les conditions prévues à ce programme (PAE-2009-01).

Si vous désirez d'autres renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné au 418 627-6386, poste 8001 ou par courriel à daniel.deschenes@mrfn.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Daniel Deschênes
Directeur du développement des énergies renouvelables

DD/AM/mt

c. c. Mme Cécile Tremblay, directrice régionale, DGR-03